

**Les sanctions :  
un sujet de  
préoccupation**

de chaque participant qu'il y accorde mûre réflexion car les prochaines étapes pourraient bien infléchir le cours des événements en Namibie pour des années à venir.

Le Canada est d'avis que la voie doit rester ouverte à une solution acceptable au niveau international. C'est pourquoi nous sommes si préoccupés par l'appel en faveur de sanctions lancé devant le Conseil. Une telle initiative risquerait, à notre avis, de faire avorter les efforts des Nations Unies et de bloquer indéfiniment l'accession de la Namibie à l'indépendance.

Le Canada et les autres membres du Groupe des Cinq partagent entièrement le sentiment de frustration de la communauté internationale face à l'échec des efforts des Nations Unies. Toutefois, à l'heure même où les chances de progrès rapides semblent minces, il faut intensifier le processus de négociation et poursuivre tous les efforts en vue de profiter des initiatives considérables qui ont déjà été lancées. Il est donc essentiel de conserver les appuis acquis à une solution négociée et d'éviter de dresser des obstacles sur cette voie. Mon Gouvernement invite le Conseil de sécurité à réitérer l'appui qu'il accorde à cette formule et réaffirme son adhésion à l'objectif ultime, soit l'auto-détermination pour le peuple namibien.